Communiqué de presse de BirdLife Suisse du 26 septembre 2023

L’acte modificateur unique : avancées dans le tournant énergétique, mais au prix d'un coût pour la nature élevé et inutile

**L'acte modificateur unique apporte des progrès importants et urgents dans le développement des énergies renouvelables – en particulier du photovoltaïque – ainsi que dans l'efficacité énergétique. Les conséquences pour la nature et le paysage sont toutefois potentiellement graves. Le Parlement aurait pu les éviter sans compromettre les objectifs de production énergétique. La crise de la biodiversité est encore trop peu prise au sérieux. La Suisse régresse en matière de protection de la nature alors qu’il est très urgent de renforcer ses efforts en la matière. BirdLife Suisse suivra de très près la mise en œuvre du texte et exigera le respect des engagements pris. L’organisation renonce cependant au lancement d’un référendum.**

La révision de la loi est la pierre angulaire de la mise en œuvre de la stratégie énergétique avec l'abandon progressif de l'énergie nucléaire et le remplacement des énergies fossiles. Elle répond en partie aux exigences principales de l'Alliance-Environnement en ce qui concerne les objectifs de développement et l'efficacité énergétique :

* **Des objectifs de développement ambitieux pour les nouvelles énergies renouvelables :** Les objectifs de développement tiennent compte de la protection du climat et des défis en matière de sécurité d'approvisionnement.
* **L'augmentation de la production doit, à juste titre, être réalisée en grande partie par le photovoltaïque**, et ce principalement sur les bâtiments et les infrastructures. Cela doit être rendu possible par l'amélioration des incitations et des conditions-cadres, par une plus grande flexibilité du fonds alimenté par le supplément réseau, et par un tarif de rachat minimal garanti, qui apporte enfin une sécurité d'investissement aux petites installations solaires.
* **Le texte établit des mesures contre le gaspillage d'énergie** et permet ainsi de s'attaquer enfin à une partie du très grand potentiel inutilisé de l'efficience.

En revanche, le développement de la production d'énergie renouvelable peut et doit être organisé de manière à respecter la nature. En effet, la crise climatique et la crise de la biodiversité sont les deux faces d'une même médaille et concernent directement et indirectement les bases de notre existence. Il faut donc trouver des solutions qui abordent les deux crises ensemble. Malheureusement, l'acte modificateur unique ne répond pas vraiment à cette exigence, car il entraîne également des affaiblissements importants et déraisonnables de la protection de la nature :

* **La protection indispensable des biotopes d'importance nationale est affaiblie par des dispositions d'exception.** Par exemple, en ce qui concerne les débits résiduels des cours d'eau dans les zones alluviales protégées au niveau national ou dans les marges glaciaires et les plaines alluviales alpines, qui présentent un potentiel de biodiversité élevé et doivent donc être intégralement protégés à l'avenir.
* **La force hydraulique est pratiquement complètement exploitée en Suisse**. Les objectifs de développement dans ce domaine sont donc trop élevés. Ils dépassent le potentiel compatible avec la nature.
* **En outre, une priorité de principe est fixée pour certaines installations hydroélectriques ainsi que pour les installations éoliennes et solaires dans le paysage naturel dans des zones définies, avant tout autre intérêt national.** C'est peu clair et délicat. L'Alliance-Environnement suivra de près la mise en œuvre de ces zones délimitées.

BirdLife Suisse a toujours soutenu la Stratégie énergétique 2050, la loi sur la protection du climat et d'autres projets de politique climatique et énergétique. Mais la protection du climat passe aussi par la protection des écosystèmes. Pour BirdLife, il est donc absolument clair que de nouvelles régressions en matière de protection de la nature ne doivent plus avoir lieu. Au contraire, les efforts de protection de la biodiversité doivent être renforcés de toute urgence.

Ensemble pour la biodiversité – du niveau local au niveau mondial

BirdLife Suisse s'engage avec compétence et passion pour la nature. Avec 69 000 membres, 430 sections locales et ses associations cantonales, l’organisation fait partie de BirdLife International, le plus grand réseau de conservation de la nature au monde avec des organisations partenaires dans 115 pays. BirdLife s'investit ainsi du niveau local au niveau mondial.

Avec nos membres, nous nous engageons en faveur de la biodiversité. Nous conduisons de nombreux projets de conservation pour les espèces menacées et leurs habitats, de la chevêche d’Athéna à l’infrastructure écologique. Avec les centres-nature BirdLife, nos publications et un large éventail de cours, nous sommes les ambassadeurs de la nature auprès du public et motivons les gens à la protéger.

Vous aussi, soyez de la partie ! Informez-vous et participez au réseau BirdLife : www.birdlife.ch

BirdLife Suisse vous remercie de votre intérêt et de votre soutien.

**Informations pour les rédactions**

Informations complémentaires :

Raffaël Ayé, Directeur de BirdLife Suisse, tél. 076 308 66 84, raffael.aye@birdlife.ch